



17 nouveaux lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Nouvelle-Aquitaine – 24/09/2021

Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté initialement par l'Etat de **400 millions d'euros à l'échelle nationale, renforcé de près de 300 millions d'euros** financés à parité Etat / Régions, et complété **par une rallonge de 150 millions d'euros annoncée en septembre 2021**, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre six mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les préfetures de région et les Régions, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Sous l'impulsion de France Relance et face au succès rencontré par le fonds, **l'Etat et les Régions ont décidé main dans la main d'apporter un engagement commun** pour maintenir la dynamique d'investissements industriels dans les territoires et accélérer les transitions (écologique, digitale), avec près de 300 millions d'euros supplémentaires apportés au fonds à l'échelle nationale. En région Nouvelle-Aquitaine, **l'Etat et la Région mobilisent ainsi 30 millions de crédits supplémentaires.**

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »*

Alain Rousset, président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine *« Il n'a pas été difficile de mobiliser nos industriels pour ces projets territoriaux de France Relance. Plus de 300 dossiers sont aujourd'hui dans les tuyaux, suite à une concertation étroite avec les services de l'Etat*

en région. Ils représentent plus de 900 millions d'euros d'investissement. Nous coordonnons nos forces et moyens avec l'Etat pour qu'ils se déploient sur nos territoires, au plus vite. »

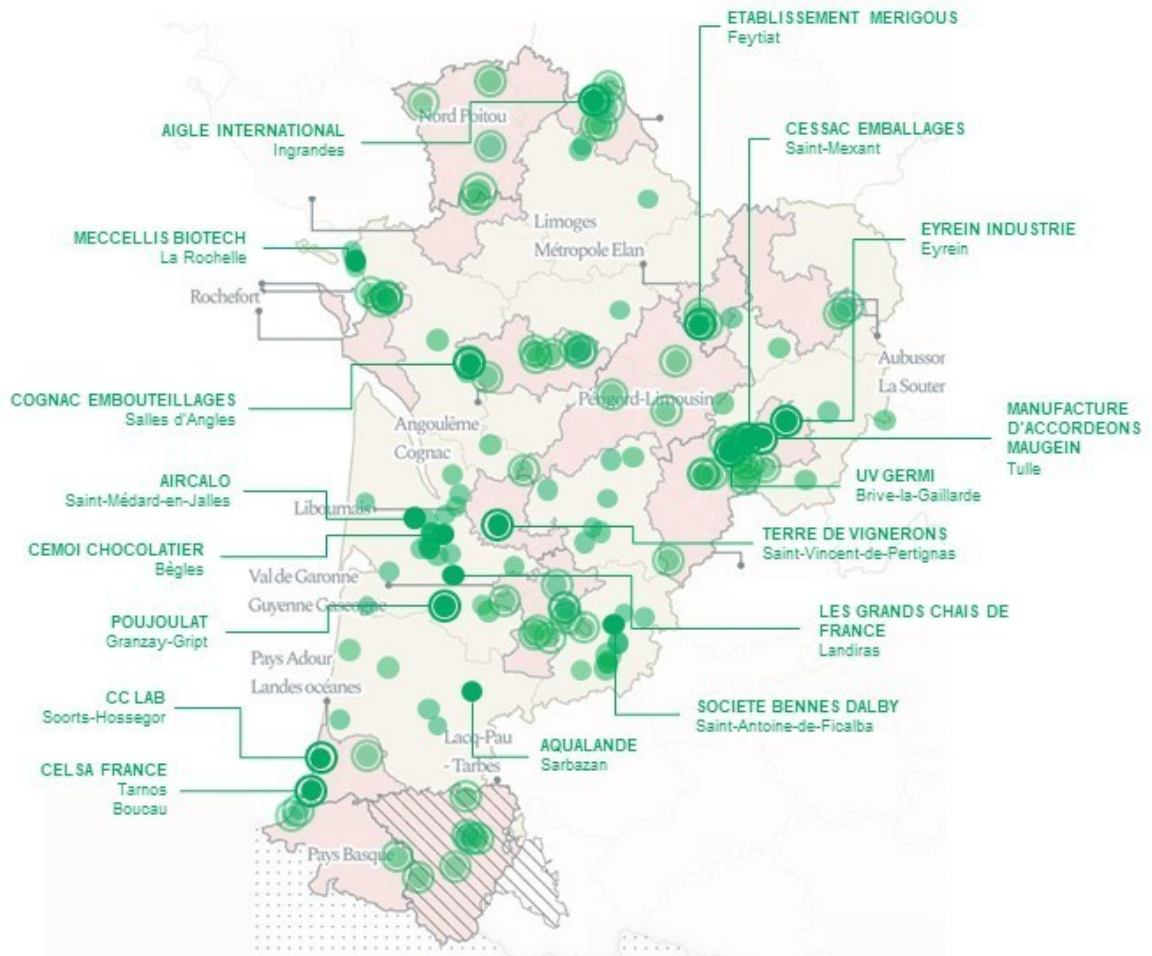
Les nouveaux lauréats en région Nouvelle-Aquitaine

17 nouveaux lauréats ont été validés conjointement par la préfecture de région et le conseil régional. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de **6 millions d'euros** pour un volume d'investissement prévisionnel total de **63 millions d'euros**. **Ces projets pourront générer près de 280 emplois.**

Ce sont donc, à ce jour, **126 projets néo-aquitains** qui bénéficient d'un soutien par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires pour un montant global de 56,7 M€. Les entreprises bénéficiaires sont **en majorité des PME (90) et des ETI (21)**. **80 s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit 63 % des lauréats.**

Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique.

17 nouveaux projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

AQUALANDE ← Porteur du projet

Sarbazan ← Commune

Annonce des lauréats

● Nouveaux lauréats

● Anciens lauréats

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

COGNAC EMBOUTEILLAGE

Salles d'Angles (16) – Territoire d'industrie Angoulême-Cognac - PME

COGNAC EMBOUTEILLAGE est spécialisée dans l'activité d'embouteillage de vins et spiritueux pour des contenances de 3 cl à 6 l, des petites séries aux projets de plus grande envergure et dans l'accompagnement des clients pour le développement packaging de leur produit et leurs fournitures.

Son projet consiste en l'industrialisation et l'aménagement de son outil de production afin de pérenniser un savoir-faire local et élargir son portefeuille client au national et à l'international. La modernisation de l'outil de production s'inscrit dans une démarche de transition écologique et sociétale. Elle va permettre l'innovation des process industriels en limitant l'impact environnemental et rendre l'entreprise agile face aux enjeux de demain.

Ce projet contribuera à créer 7 emplois sur le territoire et à consolider l'emploi du site qui compte actuellement 21 salariés.

MECCELLIS BIOTECH

La Rochelle (17) – PME

L'entreprise est spécialisée dans la conception, le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux innovants pour la chirurgie de réparation des tissus mous.

L'objectif du projet XENOPHA est de lancer une nouvelle gamme de produits innovants combinant une matrice biologique et un bio-polymère résorbable nouvelle génération permettant de répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées par les chirurgiens dans la réparation des tissus mous. La technologie Xenopha permettra l'émergence de la seule société européenne (et seconde mondiale) pour la mise sur le marché d'un biopolymère médical innovant (P4HB).

CESSAC EMBALLAGES

Saint-Mexant (19) – Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord – PME

Cessac Emballages est une PME spécialisée dans la transformation de carton ondulé.

Cessac Emballages et Cartonage d'Aubazine sont des sociétés qui détiennent plusieurs marques spécialisées dans la création, la fabrication et la commercialisation d'emballages en carton, en bois et en tissu. La première société a été créée en 1973 et aujourd'hui cet ensemble emploie 30 salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de 4 M€. Grâce à leurs propres moyens

logistiques, ces deux sociétés assurent à leurs clients une totale autonomie pour la livraison de leurs produits.

L'objectif du projet s'inscrit dans une logique « Industrie du Futur » et prévoit la création d'une nouvelle marque, à la fois par la création d'un nouveau site de production et la modernisation/ amélioration de l'outil de production, afin de proposer une offre globale pour mieux répondre au besoin des clients (pénétration de nouveaux marchés et fabrication de petites séries pour élargir le portefeuille clients).

De plus, ce projet participe à la transition écologique des procédés utilisés lors de la production des emballages (impression numérique à l'encre à l'eau) et permettra la création de 2 à 10 nouveaux emplois.

Ce projet répond aussi à l'objectif "Réussir ensemble" engagé depuis plus de 10 ans assurant la transmission et l'objectif de pérennité de l'entreprise.

EYREIN INDUSTRIE

Eyrein (19) - Territoire d'industrie Bassin de Brive–Périgord - PME

Entreprise familiale corrézienne fondée en 1986, Eyrein Industrie est spécialisée dans la conception et la fabrication de produits de nettoyage pour les professionnels.

En croissance constante, l'entreprise souhaite pénétrer des nouveaux marchés, dont celui de la désinfection en forte progression.

En lui permettant d'accroître sa capacité et sa qualité de production, son projet d'investissements visant à moderniser son outil industriel, à poursuivre sa digitalisation et à améliorer sa performance environnementale, lui permettra de monter en gamme, d'améliorer sa compétitivité et d'accélérer sa transition écologique.

Avec ce projet, ce sont une vingtaine d'emplois nouveaux qui devraient s'ajouter aux 106 emplois actuels du site d'Eyrein d'ici 2024.

MANUFACTURE D'ACCORDEONS MAUGEIN

Tulle (19) - Territoire d'industrie Bassin de Brive–Périgord – PME

Basée à Tulle depuis 1919, la Manufacture d'accordéons MAUGEIN est labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant. Depuis ses débuts, elle conçoit, fabrique, répare et commercialise des accordéons chromatiques et diatoniques, à touches

boutons ou piano. C'est l'une des dernières manufactures d'accordéons en Europe qui compte tous les savoir-faire de la fabrication d'accordéon au sein d'un même site.

La Manufacture d'accordéons MAUGEIN souhaite aujourd'hui se diversifier en développant une gamme d'harmonicas français. En collaboration avec l'entreprise Yonberg, ce projet a pour objectif de pérenniser ses savoir-faire et ses emplois tout en offrant de nouvelles perspectives de croissance.

Ce projet ouvre l'opportunité à l'entreprise d'être la première industrie d'harmonica en France. Il lui permettra de doubler son chiffre d'affaires d'ici quatre ans et de recruter quatre collaborateurs.

UV GERMI

Brive la Gaillarde (19) - Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord – PME

UV GERMI est une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'appareils utilisant le rayonnement ultraviolet (UV). Riche de son expérience de plus de vingt ans, UV GERMI propose des solutions pour la décontamination de l'eau, de l'air et des surfaces auprès des industriels, des collectivités et des particuliers.

Le renfort de ses unités de production va lui permettre d'augmenter ses capacités, d'optimiser les conditions de travail et de créer 30 emplois dans les trois années à venir.

AIRCALO

Saint-Médard-en-Jalles (33) – PME

AIRCALO conçoit, fabrique et commercialise des appareils de chauffage industriel et de traitement d'air (ventilo-convecteurs et centrales de traitement d'air).

Le projet vise à développer les capacités de fabrication des centrales de traitement d'air qui répondent à toutes les exigences énergétiques et à toutes les applications de construction, pour se prémunir des risques sur le marché des ventilo-convecteurs qui équipent principalement les hôtels et immeubles de bureaux.

L'entreprise prévoit de recruter et former une vingtaine de collaborateurs sur les 5 prochaines années.

CEMOI CHOCOLATIER

Bègles (33) – GE.

L'usine CEMOI de Bègles produit 32 000 tonnes de chocolat par an, majoritairement sous forme de palets ou de gouttes, à destination d'industriels et d'autres usines du groupe. Elle emploie une centaine de personnes pour un CA de 65 M€.

L'entreprise a engagé 1,4 M€ d'investissements en 2020. Le projet d'automatisation de la palettisation participe à la modernisation de son atelier de conditionnement et poursuit 3 objectifs : diminuer la pénibilité, gagner en productivité et en qualité, et recruter des profils qualifiés.

LES GRANDS CHAIS DE FRANCE

Landiras (33) - PME

Créés il y a 40 ans par Joseph Helfrich, LES GRANDS CHAIS DE FRANCE sont un acteur majeur du monde du vin riche de plus de 3000 collaborateurs dans le monde (près de 800 sur le site de Petersbach) et de 3300 hectares de terres viticoles exploitées qu'ils vinifient.

Forte de sa large base commerciale, l'entreprise est leader du marché de l'exportation de vin français dans le monde (80% de ses volumes sont vendus en dehors des frontières nationales à travers 175 pays). Sur le site de Landiras, l'entreprise envisage la construction d'une nouvelle cuverie et la création d'une unité de désalcoolisation des vins.

Ce projet permettra d'anticiper une baisse de la consommation de gasoil et des émissions de CO2 par une réduction drastique des trajets de transport vers les prestataires actuels espagnols et allemands. Les pertes liées au processus de production seront réduites au travers de cette unité qui permettra une récupération et un recyclage quasi intégral des freintes de production auparavant envoyées en station d'épuration.

Ce projet contribuera à créer 8 emplois sur le territoire, dont 5 dans le cadre de la gestion de la cuverie et 2 sur les lignes d'embouteillage des vins désalcoolisés.

TERRE DE VIGNERONS

Saint-Vincent-de-Pertignas (33) – Territoire d'industrie du Libournais - Coopération vitivinicole

TERRE DE VIGNERONS est l'union de production et de commercialisation de 11 caves coopératives de l'Entre Deux Mers (Gironde) et du Pays Duraquois (Lot et Garonne).

L'union vend ses propres marques, celles des châteaux, des vigneronnes et des marques de distributeurs via son service commercial intégré et sa filiale commerciale PRODUCTA VIGNOBLES.

Elle assure également, pour ses caves adhérentes, la préparation des vins et le conditionnement de tout ou partie de leurs productions dans sa branche prestation de service. Ses six lignes de conditionnement traitent annuellement près de 40 millions de bouteilles et un million de Bag in Box.

Le projet répond à un double objectif : d'une part, doter l'entreprise d'un nouveau savoir-faire (conditionnement de vins effervescents) afin de diversifier son offre produit et obtenir de nouveaux débouchés commerciaux pour les productions de ses adhérents viticulteurs et de ses caves coopératives, et d'autre part automatiser la ligne de conditionnement de Bag in Box afin de diminuer les coûts de production et améliorer sa compétitivité.

Ce projet contribuera à pérenniser 100 emplois sur le territoire.

AQUALANDE

Sarbazan (40) - ETI

AQUALANDE SAS, du Groupe Aqualande, est une entreprise de transformation alimentaire, leader européen de la transformation de truites. La modernisation de l'atelier d'abattage et de filetage permettra d'améliorer le bien-être animal, de réduire la pénibilité au travail, et de garantir toujours plus de sécurité alimentaire. La réalisation de ce projet participera à la consolidation de la filière piscicole française dont Aqualande SAS est un acteur majeur.

L'entreprise génère un CA de 109,8 M€ et emploie 596 ETP sur Sarbazan.

Soorts-Hossegor (40) – Territoire industrie Pays Adour Landes Océanes - PME

Fondée en 2008, CC LAB SAS est installée à Ustaritz (64) et est spécialisée dans le développement de matériels audio de haute-fidélité. La société détient plusieurs marques (La Boite Concept, CCLAB et Micromega) et de nombreux brevets pour proposer des stations multimédias, des enceintes sans fil ou des enceintes acoustiques. Elle propose aussi des prestations de R&D pour de grands clients français et internationaux souhaitant développer des matériels audio haut de gamme. Pour poursuivre son développement, la société va construire un nouvel atelier dans les Landes, à Soorts-Hossegor. Cette implantation lui permettra de regrouper ses fonctions de R&D, d'industrialisation et de logistique en renforçant son ancrage basco landais.

Dans le cadre de ce développement, cinq nouveaux recrutements sont déjà actés en 2021 et 3 sont programmés sur 2022.

CELSA France

Boucau (64) – Tarnos (40) - Territoire d'industrie Pays Adour Landes Océanes – GE.

CELSA France est une aciérie électrique spécialisée dans la production de billettes d'acier à partir de ferrailles de récupération. Le site de Boucau emploie 291 personnes.

Le groupe CELSA a décidé de développer le site de Boucau/Tarnos grâce à la mise en place d'équipements de pointe afin d'améliorer l'efficacité énergétique des processus, de minimiser les pertes de matière première et d'améliorer le bilan environnemental du site. Le projet s'articule autour de deux grands axes d'investissement :

- Mise en place d'une nouvelle chambre des buées avec un système de refroidissement très performant permettant une amélioration de la qualité du produit fini.
- Amélioration du réseau électrique interne permettant la stabilité du processus industriel et la minimisation des risques environnementaux qui pourraient résulter d'une perte des systèmes de dépoussiérage ou de pompage.

Il est prévu la création de 3 nouveaux emplois dès 2022.

BENNES DALBY

Saint-Antoine-de-Ficalba (47) – PME.

La société Bennes DALBY est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de bras hydrauliques, caissons amovibles et remorques spéciales. Elle emploie actuellement 181 personnes.

Après avoir souffert de la crise sanitaire, la société fait le pari d'un redémarrage de ses activités et a choisi de se lancer dans un programme de modernisation de son outil industriel qui comprend l'acquisition d'une nouvelle cabine de peinture permettant de réaliser toutes les étapes de lavage, séchage, peinture, désolvantation et laquage dans une même enceinte fermée plus respectueuse de l'environnement.

Bennes DALBY prévoit également l'achat de deux robots de soudures numériques qui permettront de réaliser les soudures de manière totalement automatique.

Ces équipements amélioreront la productivité de l'entreprise, la qualité des produits finis et les conditions de travail des opérateurs.

Il est attendu la création de 18 emplois d'ici 2024.

POUJOLAT

Granzay-Gript (79) – Territoire d'industrie Niort Haut-Val-de-Sèvre – ETI

POUJOLAT est une ETI fabricant de conduits de cheminée pour tout type de générateur d'énergie dans le secteur résidentiel (en particulier conduit de cheminée haute performance pour le raccordement des appareils de chauffage au bois : poêles à bûches ou granulés, chaudières biomasse).

Le projet concerne un développement du process industriel via la robotisation et le « verdissement » de la chaîne de peinture pour les produits personnalisés du site de Granzay-Gript. Le projet d'investissement est couplé au renforcement des capacités de formation continue sur la main d'œuvre très qualifiée pour les postes clés de production (école de formation interne).

Le site compte actuellement 750 salariés et 20 créations d'emplois sont prévues à la faveur de ce projet.

AIGLE INTERNATIONAL

Ingrandes-sur-Vienne (86) – Territoire d'industrie Grand Châtellerault - GE.

Depuis 168 ans, la société Aigle perpétue un savoir-faire unique, incarné par la fabrication Made in France de bottes en caoutchouc naturel dans sa manufacture d'Ingrandes-sur-Vienne. Entreprise à rayonnement international, elle commercialise aussi ses vêtements, chaussures et accessoires.

Ce projet permettra de relocaliser une partie significative de la production des bottes enfants sous-traitée à l'étranger et d'optimiser la performance industrielle de l'entreprise par l'amélioration des conditions de travail, la sauvegarde du savoir-faire et la réimplantation de l'atelier.

La création d'un nouveau centre logistique sur le site d'Ingrandes permettra de garder la maîtrise de cette activité en maintenant 45 emplois et d'internaliser deux autres flux créant des emplois à terme.

Ce projet sera créateur de 120 nouveaux emplois sur 3 ans.

ETABLISSEMENT MERIGOUS

Feytiat (87) – Territoire d'industrie Limoges Métropole ELAN – PME

L'entreprise J.MERIGOUS est une manufacture de porcelaine (domaine ameublement) créée en 1954. Elle est labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, possède l'indication géographique porcelaine de Limoges et adhère au Pôle Européen de la céramique au sein duquel elle participe à des programmes de recherche.

Le projet porte sur la réhabilitation d'un bâtiment situé sur une friche industrielle. Il inclut un partenariat avec la CARSAT pour adapter au mieux les nouveaux locaux aux métiers de l'entreprise et améliorer au maximum les conditions de travail des salariés. Un intervenant a été sollicité pour travailler sur l'excellence organisationnelle du nouveau site.

Un second volet du projet comprend l'acquisition de matériels numériques permettant l'accroissement de la capacité de production et de la productivité.

Ce projet générera la création de 14 emplois d'ici à 5 ans soit plus de 40 % de l'effectif actuel.

Contacts presse

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine :

Sophie BILLA :

pref-communication@gironde.gouv.fr / 05 56 90 60 18

Région Nouvelle-Aquitaine :

Rachid BELHADJ : presse@nouvelle-aquitaine.fr / 05 57 57 02 75

A propos de « France Relance » :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

L'ensemble des **résultats territorialisés** des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

www.planderelance.gouv.fr